

CONDITIONS DE RETOUR DE MATERIEL

RESTRICTIONS DE SECURITE AVANT ENVOI



Emballage : l'envoi du matériel est à votre charge. Nous attirons votre attention sur la qualité de votre emballage. Il est nécessaire de prévoir du "papier bulle", des particules de calage et un carton minimum double épaisseur. Tout matériel réceptionné endommagé, tout emballage détérioré feront l'objet de réserves et ne seront pas pris en charge sous garantie

Propreté : merci de ne pas oublier que nous travaillons dans le domaine des eaux usées. Par respect pour nos techniciens, nous vous demandons de nous faire parvenir le matériel nettoyé et désinfecté. Tout matériel réceptionné souillé fera l'objet d'une facturation pour nettoyage (forfait 70,00 € HT)



Garantie : la prise en charge sous garantie du matériel sera validée par notre service technique après diagnostic

NON PRIS EN CHARGE :

- **Appareils hors période de garantie**
- **Appareils ayant subi des transformations**
- **Appareils ayant subi des chocs**
- **Appareils ayant subi des surtensions**
- **Appareils ayant subi des immersions**
- **Frais de retour :** les frais de retour restent à charge du client conformément à nos conditions de vente
- **SAV :** toute réparation hors garantie fera l'objet d'un devis pour réparation ou remplacement

N.B. : En cas de refus de votre part du devis SAV, un forfait de 70,00 € HT + frais de retour vous seront facturés.